



## BONDPARTNERS SA

### Décisions prises lors de la 45<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue le 23 mai 2018 au Beau-Rivage Palace, à Lausanne/Ouchy

---

1. Le procès-verbal de la 44<sup>ème</sup> AG tenue le 24 mai 2017 a été approuvé.
2. Le rapport annuel du Conseil d'administration portant sur l'exercice 2017 a été approuvé.
3. Les comptes annuels pour l'exercice 2017 ont été approuvés.
4. La proposition relative à l'emploi du bénéfice résultant du bilan au 31.12.2017 a été approuvée, soit :

Dividende ordinaire de 40 % sur le capital-actions	Fr. 2'200'000
Attribution aux autres réserves	Fr. 1'000'000
Report à compte nouveau	<u>Fr. 1'043'136</u>
Total	Fr. 4'243'136

5. La décharge a été accordée à tous les membres du Conseil d'administration pour leur gestion au cours de l'exercice 2017.
6. Les membres suivants du Conseil d'administration ont été individuellement élus jusqu'à la prochaine AG ordinaire :
  - 6.1 Monsieur Stéphane Bise
  - 6.2 Monsieur Edgar Brandt
  - 6.3 Monsieur Régis Menétrey
  - 6.4 Monsieur Antoine Spillmann
  - 6.5 Monsieur Jean-Luc Strohm
  - 6.6. Monsieur Christian Plomb en qualité de Président
7. Maître Eric Ramel a été élu représentant indépendant jusqu'à la prochaine AG ordinaire.
8. KPMG SA, Genève, a été élue en qualité d'organe de révision de la Société pour l'exercice 2018.
9. Divers : il n'y a pas de remarque ou commentaire à faire figurer sous ce point de l'ordre du jour.